



**PROCES VERBAL DU CONSEIL
MUNICIPAL
EN DATE DU 28 FEVRIER 2023**

Le 18 octobre de l'an deux mille vingt-deux, à 18h00, le Conseil Municipal de SAUTERNES régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Yann MAROT, Maire.

Présents :

M DELAS Alexandre – Mme MARTINEZ Véronique – M. MAYEUR Francis - Mme LONGO Christine – Mme GRANIE Alison
– M de VAUCELLES Gabriel – Mmes DAUBISSE Sabrina – GUIGNARD Marie-Pierre – MELET Cécile – MM SANCHEZ Henri
– BOURRIAUT Cédric – RONCE Didier – Mme MOLARD Isabelle – M DESPUJOLS Guy

A été désigné secrétaire de séance : M. MAYEUR Francis

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18 h 30 et constate que le quorum est atteint.

Monsieur le Maire demande s'il y a des observations à porter sur le procès-verbal du conseil municipal du 18 octobre 2022. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents.

Demandes de scrutin particulier : oui non

Ordre du jour :

01_202302	<i>Demande de subvention au titre de la Dotation des Territoires Ruraux de Dotation de Soutien à l'Investissement Local – Réhabilitation de l'ancienne école</i>
02_202302	<i>Adhésion à un groupement de commande</i>
03_202302	<i>Location du local situé au 13 rue principale</i>
04_202302	<i>Subvention association</i>
05_202302	<i>Mise à disposition du personnel du SIVOM auprès de la Commune</i>

- 01_202302 : Demande de subvention au titre de la Dotation des Territoires Ruraux et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local – Réhabilitation de l'ancienne école

Décision d'autoriser monsieur le Maire à déposer un dossier de DETR et DSIL auprès de la sous-préfecture dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'ancienne école.

Le plan de financement prévisionnel serait le suivant :

- DETR	175 000.00 €
- DSIL	150 000.00 €
- Département (demande en cours)	105 000.00 €
- Autofinancement	67 750.00 €
- Financement par un emprunt	325 000.00 €

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle que le cout prévisionnel des travaux s'élève à 750 000 HT et 72 500 euros HT pour les honoraires soit un total de 822 750,00 euros HT

Il précise que ce projet ne pourra se faire que si les subventions espérées sont octroyées, à défaut le budget communal ne pourra supporter cet investissement.

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison M de VAUCELLES Gabriel Mme DAUBISSE Sabrina Mme GUIGNARD Marie Pierre Mme MELET Cécile M SANCHEZ Henri M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 15 Contre : 0 La décision 01_202301 : Demande de subvention au titre de la Dotation des Territoires Ruraux de Dotation de Soutien à l'Investissement Local - Réhabilitation de l'ancienne école est adoptée à l'unanimité

➤ 02_202302 : Adhésion à un groupement de commande

Décision d'adhérer à un groupement de commande mis en place par la CdC du Sud Gironde. Nomination de Yann MAROT en qualité de titulaire et Francis MAYEUR en tant que suppléant

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle que dans un contexte d'augmentation des coûts, il semble pertinent de regrouper les acheteurs publics pour effectuer certains achats et ainsi réaliser des économies d'échelle. En outre, au regard de leur objet, le regroupement peut apporter de la cohérence à l'échelle du territoire.

Dans ce contexte, conformément à l'article 28 de l'ordonnance 2015-899 du 23/07/2015, il est proposé de constituer un groupement de commande entre la Communauté de Communes, le CIAS et les communes membres de la CDC qui le souhaitent.

Il rappelle du caractère facultatif d'utilisation de ce groupement

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison M de VAUCELLES Gabriel Mme DAUBISSE Sabrina Mme GUIGNARD Marie Pierre Mme MELET Cécile M SANCHEZ Henri M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 15 Contre : 0 La décision 02_202301 : Adhésion à un groupement de commande est adoptée à l'unanimité

➤ 03_202302 : Location du local situé au 13 rue principale

Décision de louer à madame Célia BOUTTIER le local situé au 13 rue principale

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle le départ de madame COLOGNI et détaille les 4 candidatures reçues. Le projet présenté par madame BOUTTIER est un café boutique. Le loyer mensuel charges comprises s'élève à 220 euros.

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison		Pour : 15 Contre : 0

M de VAUCELLES Gabriel Mme DAUBISSE Sabrina Mme GUIGNARD Marie Pierre Mme MELET Cécile M SANCHEZ Henri M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		La décision 03.202301 : Location d local situé au 13 rue principale est adoptée à l'unanimité
--	--	---

➤ 04.202302 : Subvention association

Décision de verser une subvention pour l'organisation du Tour de la CdC auprès du Guidon Macarien.

Qualité des échanges :

Monsieur le Maire rappelle l'association des communes de la CDC qui se veut organisatrice de l'élévement n'étant pas encore totalement créé il a été décidé de confier l'organisation de l'évènement au Guidon Macarin

Il rappelle que la Commune accueillera en 2024 l'arrivée du Tour de la CdC

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison M de VAUCELLES Gabriel Mme DAUBISSE Sabrina Mme GUIGNARD Marie Pierre Mme MELET Cécile M SANCHEZ Henri M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle	M DESPUJOLS Guy	Pour : 14 Contre : 01 La décision 04.202301 : Subvention as- sociation est adoptée à la majorité

➤ 05.202302 : Mise à disposition de personnel du SIVOM auprès de la Commune de SAUTERNES

Décision de passer une convention avec le SIVOM du SAUTERNAIS pour la mise à disposition des agents chargés d'assurer les travaux d'entretien des bâtiments communaux et de la voirie communale (hors voirie syndicale)

Pour	Contre	Sens du Vote
M MAROT Yann M DELAS Alexandre Mme MARTINEZ Véronique M. MAYEUR Francis Mme LONGO Christine Mme GRANIE Alison M de VAUCELLES Gabriel Mme DAUBISSE Sabrina Mme GUIGNARD Marie Pierre Mme MELET Cécile M SANCHEZ Henri M BOURRIAUT Cédric M RONCE Didier Mme MOLARD Isabelle M DESPUJOLS Guy		Pour : 15 Contre : 0 La décision 05.202301 : Mise à disposi- tion du personnel du SIVOM auprès de la Commue de Sauternes

➤ Communication

Le vote du budget se déroulera le mardi 11 avril à 18h00

➤ Questions diverses

1. « **Don du sang** » : Opération à renouveler une fois/an si possible
2. « **Ménage au Village** » : Organisation d'une journée de nettoyage de printemps le 23 avril 2023
3. **Carnaval** : Il se déroulera le vendredi 31 mars
4. **Ancienne école** : la question de la dénomination du bâtiment est abordée. Il conviendra au moment voulu de s'interroger sur ce point
5. **Gouter dansant pour les séniors** : à renouveler en avril septembre et décembre
6. **Zone de traitement de la vigne** : le traitement des parcelles sur lesquelles un chemin de randonnée ou un chemin rural passe est soulevé (Distances de Sécurité vis-à-vis des Personnes Présentes et des Riverains). La question devra sera évoquée avec les juristes de la commune.
7. **Conseil Municipal des Jeunes** : un nouvel appel à candidature sera lancé avec la prochaine Gazette.

La séance est levée à 20h10

